

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



Le cabinet d'expertise comptable Cléon Martin Broichot accompagne les entreprises et oriente leurs stratégies en comptabilité, audit légal et gestion des ressources humaines.



www.cleon-martin-broichot.com



www.conseil-gestion-pharmacie.com

Par Nicolas Saillard, expert-comptable et commissaire aux comptes, au cabinet Cléon Martin Broichot, implanté à Dijon, en Côte-d'Or

POPULATION ÉTUDIÉE 72 OFFICINES

ZONE GÉOGRAPHIQUE

25 en zone rurale 18 en gros bourg
23 en zone urbaine 6 en centre commercial

CHIFFRE D'AFFAIRES

Parmi elles, 26 ont un CA inférieur à 1,5 M€, 19 ont un CA compris entre 1,5 M€ et 2 M€, et 27 ont un CA supérieur à 2 M€.

Population étudiée

Nous profitons de la sortie de nos statistiques annuelles CGP (Conseil Gestion Pharmacie) pour vous faire part des dernières tendances dans notre région en corrélation avec les données nationales en termes de prix de cessions constatées sur les officines suivies au sein de notre groupement. Cette année, nous avons sélectionné un échantillon représentatif de 1 853 pharmacies parmi les 4 165 clients du réseau CGP dont 72 sont implantées en Grand Est, dont fait partie notre région Bourgogne-Franche-Comté.

EBE et prix de cession

Sur la base des cessions réalisées en 2024, le prix moyen d'achat représente 7,1 fois l'EBE retraité d'une rémunération moyenne normative d'un titulaire de 3 500 € nets mensuels. Nous constatons une très légère diminution de ce coefficient par rapport à l'année précédente mais il reste très cohérent depuis quelques années puisqu'il représentait 7,45 en 2022 et 7,28 en 2023. Nous percevons une certaine corrélation entre l'évolution de ce coefficient et la taille de l'officine, le multiple d'EBE variant de 5,63

TAILLE	COEFFICIENT EBE 2024
CA < 1 000 000 euros	5,63
CA entre 1 et 2 000 000 euros	6,93
CA > 2 000 000 euros	7,2
Moyenne toutes tailles	7,1

pour les officines dont le CA est inférieur à 1 M€ à 7,2 pour celles dont le CA est supérieur à 2 M€. Par ailleurs, nous observons une baisse sensible de rentabilité dans les officines qui doit inciter à la prudence de la part des acquéreurs qui pourraient se trouver dans la difficulté en considérant des hypothèses de valorisation trop optimistes.

Chiffre d'affaires et répartition des ventes

Les ventes hors honoraires de dispensation progressent de 6,53 % par rapport à 2023. Cependant, cette augmentation est un véritable trompe-l'œil puisqu'elle est portée par une hausse très sensible des produits chers qui ne cessent d'augmenter. En effet, le poids des médicaments chers dont le PFHT est supérieur à 150 € s'est alourdi de plus de 13 % entre 2023 et 2024.

Ainsi, par taux de TVA, nous relevons une forte hausse du chiffre réalisé à 2,1 % (médicaments remboursables), soit + 7,78 %, qui cache plusieurs phénomènes tels que l'augmentation des produits chers (PFHT > 150 euros) de 13 % correspondant à plus de 40 % du CA à 2,1 % et qui masque la baisse régulière des produits pharmaceutiques (comme en témoigne l'indice des prix à la consommation Insee pour ces produits à - 2,25 %). Ces évolutions jouent sur les niveaux de marge qui baissent mécaniquement en conséquence. Quant aux ventes à 20 %, avec notamment le développement des dispositifs médicaux vendus hors prescription, elles augmentent de 6,25 %. Les ventes à 10 % marquent, elles, le pas avec une baisse du marché de l'OTC de l'ordre de 1,15 % qui témoigne d'une automédication en diminution. Enfin, le CA à 5,5 % augmente de l'ordre de 2,4 %.

En conclusion, il convient de prendre le recul nécessaire quant à l'augmentation du chiffre d'affaires moyen des officines en valeur qui masque une baisse des volumes de près de 2 %.

EN K€	2024	2023
2,1 %	+ 7,78 %	+7,79 %
5,5 %	+2,4 %	- 0,57 %
10 %	-1,15 %	+ 3,57 %
20 %	+ 6,25 %	+ 6,09 %
Ventes HT (hors honoraires de dispensation)	+ 6,53 %	+ 6,4 %